COMPTE-RENDU CAPL A DU 24/08/2021

RECOURS EN ÉVALUATION

Deux points ont été soumis aux votes de la CAPL :

Approbation du PV du 15 novembre 2019 portant sur la liste d'aptitude au grade d'inspecteur (année 2020).

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

Un seul dossier de recours a été présenté aux représentants des personnels. Le recours portait sur l'évaluation littérale et le profil croix. Comme souvent, lorsque la problématique porte plus sur le relationnel que les compétences professionnelles, il y a eu beaucoup de "off" et de "hors PV" tant de la part du président que des organisations syndicales.

Pour mémoire, l'autorité hiérarchique avait déjà modifié l'appréciation littérale.

Au final, certaines mentions sur la valeur professionnelle ont été modifiées/supprimées et le président a consenti à revoir le positionnement d'une croix vers le haut et s'est engagé à se rapprocher de la personne concernée. En parallèle, il nous fait part qu'après avoir été envisagée une mutation interne, la personne restera sur son poste.

FO-DGFiP s'est abstenu.

L'administration a ensuite abordé divers points :

– La tenue de la réunion d'accueil des nouveaux arrivants se fera en deux groupes (matin/après-midi)

– Le directeur a rappelé son interrogation quant au désamour des cadres supérieurs pour le département. En effet, l'intégralité des postes d'IP et d'IDIV n'est pas pourvue. Le HAUT-RHIN est avec la CREUSE le seul département non demandé en externe.

Votre représentant FO-DGFiP : Fabien BONISCHO